



Aux salariés d'ELIOR Entreprises par SUD

Bonjour à tous,

Le mardi 24 mars 2020, à 12h30 une réunion « Conf Call » a eu lieu, voici un extrait.

Ils sont en train de recenser du côté d'ELRES toutes les personnes pouvant aller travailler, idem du côté de l'entreprise. Ils recherchent des personnes qui soient à la fois disponibles et disposés à se rendre sur les sites de la Santé. Ils sont également en train de regarder et recenser les personnes de l'encadrement qui pourrait prendre la direction des restaurant pour la Santé.

Ils ont recensé 120 personnes de l'encadrement identifiés à Elior Entreprises. Concernant les cuisinants, Chefs de Cuisine, Chefs préparatrices, ils sont entrain d'identifier les personnes de l'entreprise.

Ils ne retiennent que les personnes qui sont actuellement au chômage partiel. En revanche, ceux qui sont en congés restent en congés. De plus, les salariés qui sont en maladie ne sont pas interpellés. Dans le lot des personnes malades, il y a ceux évidemment qui sont malades, mais également ceux qui ont pris un arrêt maladie pour garder leurs enfants. 3850 collaborateurs d'ELIOR Entreprises qui sont actuellement en chômage partiel et graphités comme tel pour l'instant (31 mars 2020)

Il y a eu une saisie de l'ensemble des attestations des différents modes d'arrêt de travail pour garde d'enfants ou « salariés vulnérables » compte tenu de leur pathologie 2753 collaborateurs pointés en maladie jusqu'au 31 mars

La direction a privilégié ceux qui ont un véhicule en faisant valoir qu'il prenait en charge les frais. Deuxièmement, la direction voulait savoir si les salariés étaient en capacité d'imprimer le document le déplacement professionnel, (permanent) faute de quoi il n'était pas possible de venir travailler. Sur téléphone, ce n'est pas pris en compte. Le véhicule reste plus pratique afin d'éviter les transports en commun et comme ça roule assez bien, vu qu'il y a moins de personnes sur les routes.

Sur 150 besoins, 120 ont répondu favorablement qu'ils étaient prêts à venir travailler sur Paris Île-de-France. Ils vont recevoir une lettre de mission et l'attestation de déplacement professionnel et recevrons également les rares informations complémentaires pour aller sur le restaurant d'applications.

Concernant les EPI, il y aura les masques, les gants et le gel à disposition sur tous les sites au sein de la Filiale Santé ou mis à disposition par le personnel soignant. La santé de la sécurité des salariés est assurée, pour la Direction.

SUD ELIOR Entreprises restera au cœur de l'actualité.

Connecté vous et faite connecté un plus grand nombre de salariés sur notre compte Facebook.

Bon courage à tous.

Extrait publié le 25 mars 2020